

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

Accueil > LA HACA PRÉSIDE LA 6ÈME CIRCAF ET PRÉSENTE LE BILAN DE SA PRÉSIDENCE DU RÉSEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE RÉGULATION DE LA COMMUNICATION (RIARC) À ARUSHA EN TANZANIE, DU 15 AU 18 DÉCEMBRE 2011

A [1] A [1]

LA HACA PRÉSIDE LA 6ÈME CIRCAF ET PRÉSENTE LE BILAN DE SA PRÉSIDENCE DU RÉSEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE RÉGULATION DE LA COMMUNICATION (RIARC) À ARUSHA EN TANZANIE, DU 15 AU 18 DÉCEMBRE 2011

26 déc 2011



Le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), présidé par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc sur la période 2010-2011, a tenu sa $6^{\text{ème}}$ Conférence des Instances de la Régulation de la Communication en Afrique (CIRCAF) à Arusha en Tanzanie, du 15 au 18 décembre 2011.

Ont participé aux travaux de ce Sommet dont le thème principal était la Convergence, le passage au tout numérique et les nouveaux services de médias, 100 personnes représentant 19 autorités de régulation de la communication d'Afrique arabophone francophone, anglophone et lusophone. Le premier atelier axé sur le thème de la Convergence et animé par la HACA s'est déroulé le 15 décembre offrant une occasion d'échange et de partage d'expérience. A cet égard, le Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, Monsieur Nawfel Raghay, a exposé l'expérience

marocaine en la matière.

Le deuxième atelier s'est déroulé le jour suivant et était consacré aux campagnes de communication sur la télévision numérique terrestre (TNT) à l'intention du public et encadré par la TCRA tanzanienne qui a assuré la Vice-présidence du RIARC sur la période 2010-2011 et abrité les travaux de cette Conférence. L'exposé introductif était assuré par Monsieur Innocent Monguy, Directeur à la TCRA, qui a présenté les moyens et les supports utilisés dans son pays pour sensibiliser le public à la TNT.

Lors du huis clos des Présidents des instances de régulation de la communication en Afrique, tenu les 16 et 17 décembre 2011 conformément aux textes fondamentaux du RIARC, Monsieur Ahmed Ghazali, Président de la HACA et Président en exercice du Réseau, a présenté le bilan d'activité de la présidence marocaine pour l'exercice 2010-2011 qui s'est illustré, d'après les participants, par des réalisations concrètes et par l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs que le Réseau s'était fixés à Marrakech en novembre 2009 au moment où la HACA avait accédé à sa présidence. En effet, la présidence marocaine a contribué, sur la période 2010-2011, à renforcer la proximité entre Présidence, Vice-présidence et Secrétariat Exécutif assuré par la HAAC du Bénin d'une part, et à promouvoir la coopération bilatérale entre les membres du réseau d'une autre part, et ce au service de la régulation de la Communication sur le continent africain.

Ainsi, lors des plénières et du huis clos des Présidents, le bilan de la HACA a été considéré comme plus que positif au regard des moyens disponibles. Les réalisations en matière d'échange d'expérience et d'expertise, de formation au profit des membres du RIARC, de communication et de vie intentionnelles, sur lesquelles est axé le plan d'action 2010-2011 adopté lors de la réunion du Comité d'Orientation du Réseau tenue en octobre 2010 à Rabat, ont été unanimement saluées.

Dans ce contexte, les participants ont fortement apprécié le nouveau site Internet du RIARC réalisé et présenté par la HACA marocaine et lancé officiellement par le ministre tanzanien de la Communication lors d'une soirée organisée à cet effet.

Lors de la clôture de cette 6^{ème} CIRCAF, la HACA a passé le relais à la TCRA tanzanienne qui avait préalablement soumis son plan d'action pour l'exercice 2012-2013 à l'adoption des Présidents, alors que la Vice-présidence a été confiée à l'Observatoire National de la Communication (ONC) du Niger.

Outre son Président Monsieur Ahmed GHAZALI, la délégation de la HACA, présente à cette 6^{ème} Conférence des Instances de la Régulation de la Communication en Afrique était composée du Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, Monsieur Nawfel Raghay, de Monsieur Mohamed Auajjar, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, de Monsieur Najib Bouezmarni, Directeur en charge de l'Unité Informatique, de Madame Zakia Haddouch et de Monsieur Adil Bourbate, Cadres à la HACA.

Il est à noter que cette 6^{ème} CIRCAF s'est tenue dans le cadre des sessions ordinaires prévues par la Convention portant création du RIARC qui s'est constitué en juin 1998 à Libreville au Gabon, dans le but de consolider les compétences de régulation des médias, de promouvoir l'échange d'expertise et d'informations entre les instances de régulation de la communication africaines ainsi que l'amélioration de leurs capacités opérationnelles à être en prise avec les évolutions technologiques constantes dans ce domaine.